

41

mens

PAGES

embre

embre



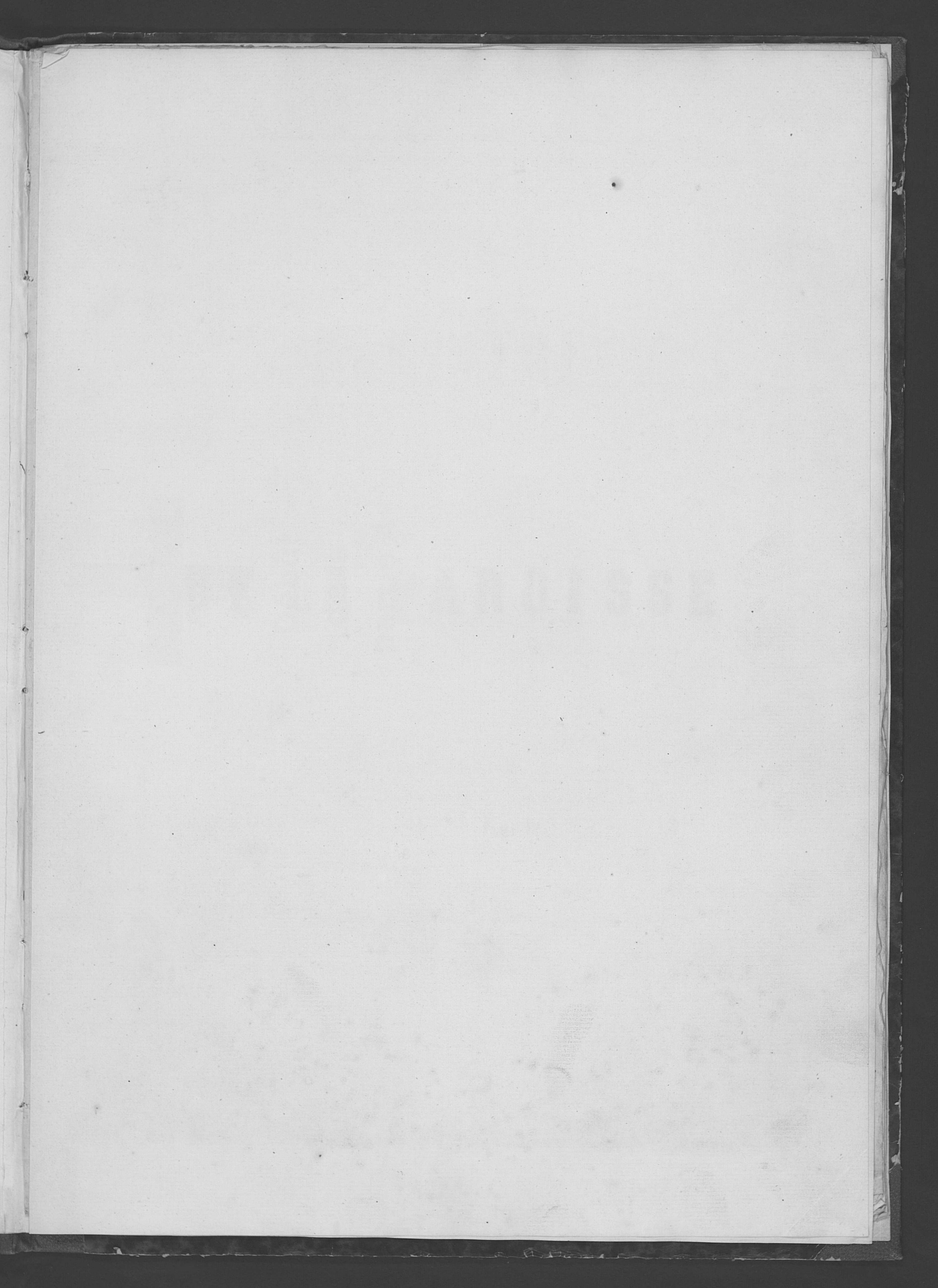
Ed 41/  
/ 4

Archives cantonales vaudoises

RMSA/1.047.743

Microfilm











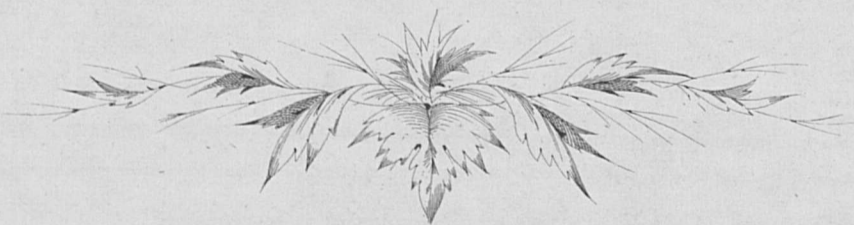
# REGISTRE

des \_\_\_\_\_

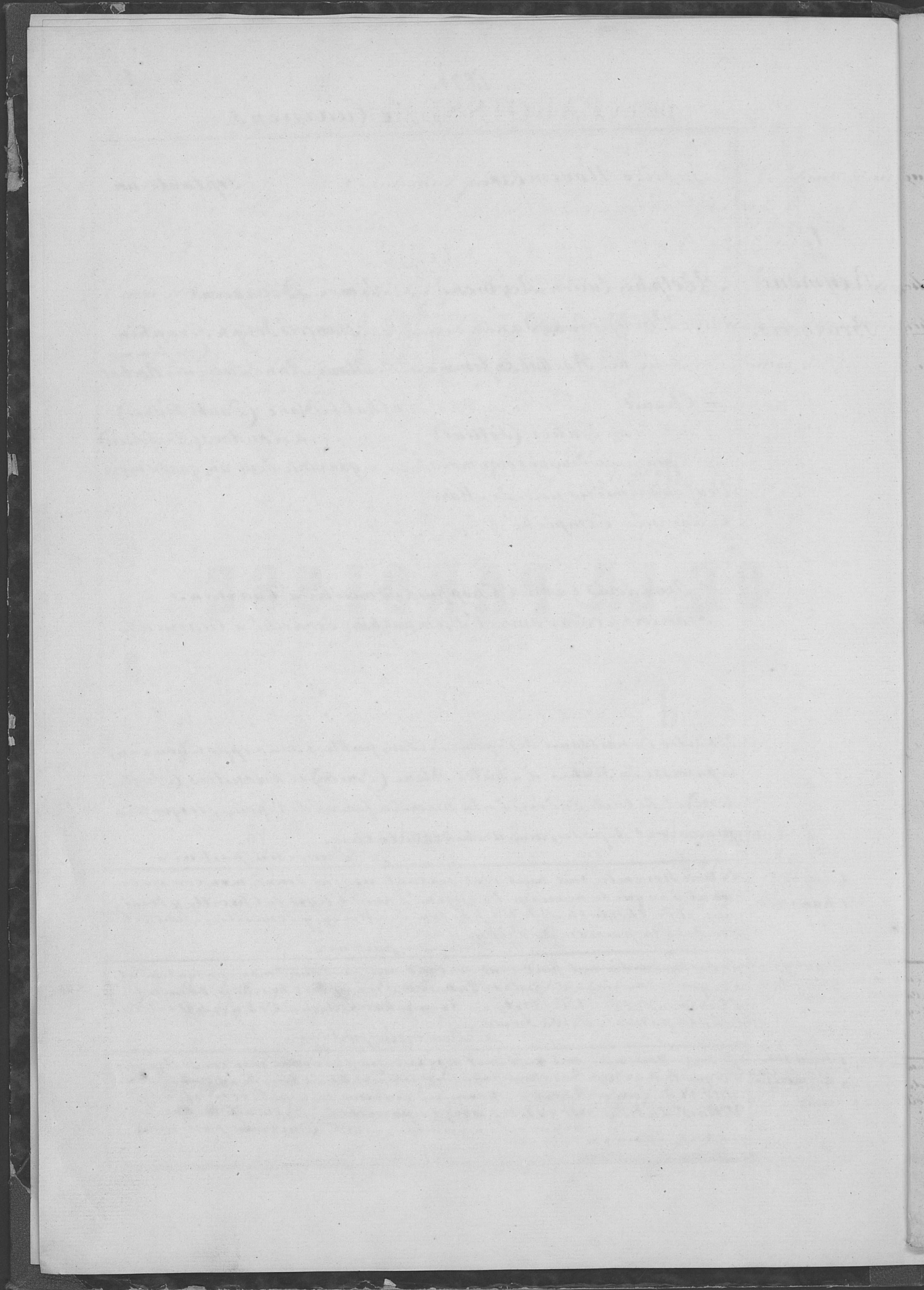
## DE LA PAROISSE

d \_\_\_\_\_

Commencé, le \_\_\_\_\_ 18 \_\_\_\_ Fini, le \_\_\_\_\_ 18 \_\_\_\_









## DE LA PAROISSE de Cuarnens.

Le seize Novembre mil-huit-cent-septante-un  
a été célébré le mariage promis

N° 1.

Reymond  
Bourgeois.

Adolphe Lucien Reymond  
fils de Philippe César  
et de Julie née Rochat sa femme  
du Chenit  
domicilié au Sentier (Solliat)  
agé de quarante-deux ans onze mois,  
Veuf en premières nocces de Marie  
Céline née Campiche,

Entre

Et Aimée Bourgeois  
fille de François Joseph Scraphin  
(sa femme)  
et de Marie Anne Lucie née Rochat  
de Chatel-Blanc (Doubs France)  
domiciliée à Londres (Angleterre)  
agée de quarante-deux ans quatre mois,

Cémoius

Jean Louis Gabriel Chappuis domicilié à Cuarnens  
François Louis Samuel Dumauthioz domicilié à Cuarnens.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu  
des actes de naissance des époux, des bans publiés sans opposition dans  
la paroisse du Sentier, à Châtel-Blanc (Doubs) et à Londres (Angle-  
terre) et de l'acte de décès de la première femme de l'époux; lesquelles  
pièces sont déposées aux Archives de la Cure.

F. Duvoisin pasteur.

Gleyre  
Chanson.

Le trois Novembre mil huit cent septante un j'ai donné mon consente-  
ment à ce que le mariage de Eugène David Gleyre de Chevilly, y domici-  
lié et de Elisabeth Adèle Chanson de Moiry, y domiciliée, soit célé-  
bré dans la paroisse de Prilly.

F. Duvoisin pasteur.

Bovey  
Isely.

Le dix Novembre mil huit cent septante un j'ai donné mon consentement  
à ce que le mariage de Jules Antoine Bovey de Cheseaux, domicilié  
à Cuarnens et de Elise Isely de Syens, domiciliée à Oulens, soit célébré  
dans la paroisse de La Sarra.

F. Duvoisin pasteur.

Chanson  
Mermoud.

Le seize Novembre mil huit cent septante un j'ai donné mon consentement  
à ce que le mariage de Marc François Samuel Chanson de Moiry, y domici-  
lié et de Louise Rosalie Mermoud de Polier-le-Grand, domiciliée à  
Villars-Lussery, soit célébré dans la paroisse de Romainmotier.

F. Duvoisin pasteur.



## REGISTRE DES MARIAGES

N<sup>o</sup> 2

David Monachon

Le vingt-neuf février mil-huit-cent-septante-deux  
à été célébré le mariage promis dans l'Eglise de Chavannes sur le  
Veyron

Entre

Isaac Henri François David

Et Louise Henriette Marie Monachon

Fils de Charles Jonas Salomon David

fille de feu Pierre Antoine Monachon

et de Jeanne Susanne née Curchoy

et de feu Jeanne Favre, sa femme

de Chavannes sur le Veyron

de Payeret Palsens

y domicilié

domiciliée à Golion

agé de trente ans

agée de trente-sept ans

Témoins

Jules Courvoisier domicilié à Chavannes sur le Veyron

Louis David également de Chavannes,

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu  
Des bans de mariage publiés sans opposition dans les paroisses  
dans les paroisses de Dornumartin, Golion et Cuarnens et des  
actes de naissances des Epoux, les quelles pièces sont déposées aux  
archives de Cure de Cuarnens

F. Delappet suffragant

RoCHAT  
Kubly.

Le douze Décembre mil huit cent septante un j'ai donné mon consentement  
à ce que le mariage de François Marc RoCHAT de l'Abbaye, domicilié à Chavan-  
nes, le Veyron et de Marie Emilie Kubly de Genenay, domiciliée à Chavannes, le Veyron,  
soit célébré dans la paroisse de Lausanne.  
F. Duvoisin pasteur.

Chappuis  
Payer.

Le dix-sept Décembre mil huit cent septante un j'ai donné mon consentement  
à ce que le mariage de Louis François Chappuis de Cuarnens, y domicilié et de  
Henriette Payer née Gingins de Chavannes, le Veyron, domiciliée à Cuarnens, soit  
célébré dans la paroisse de Lausanne.  
F. Duvoisin pasteur.



## DE LA PAROISSE de Cuarnens.

Le sept Noai mil huit-cent septante-deux  
a été célébré le mariage promis

N° 3.

Rochat-Rochat

Rochat Jacques Séraphin  
fils de feu Pierre Moysse Edouard  
et de Louise Julie née Rochat, sa veuve  
du lieu (Charbonnières)  
y domicilié  
agé de vingt-neuf ans

Entre

Et Rochat Lélie Lina  
fille de Moïse Frédéric  
et de Jeannette Emilie Antoinette, née Rochat,  
sa femme  
du lieu et de l'Abbaye  
domiciliée aux Charbonnières  
agée de vingt-quatre ans.

Génois

Jacques Moinge de Cuarnens.  
Georges Samuel Dumauthioz

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu  
des actes de naissance des époux, des bans publiés sans opposition dans  
les paroisses du lieu et de l'Abbaye, et du consentement donné par le  
pasteur du lieu, lesquelles pièces sont déposées aux archives de la cure.

H. Pichon D. M.

Chanson  
Nicole.

Le quatorze Février mil huit cent septante deux j'ai donné mon con-  
sentement à ce que le mariage de Marc Chanson, de Moiry, y  
domicilié et de Louise Henriette Nicole de Montcherand, domiciliée  
à Moiry, soit célébré dans la paroisse de Romainmotier.

F. Duvoisin pasteur.

Longchamp  
Freymond

Le sept Novembre mil huit cent septante-deux j'ai donné mon consentement  
à ce que le mariage de Louis Henri Benjamin Longchamp, du lieu, domicilié à  
Cuarnens, et de Henriette Freymond, de Monticherand, domiciliée à Cuarnens, soit célébré  
dans la paroisse de Moiry.

H. Pichon D. M.



## REGISTRE DES MARIAGES

Le dix-sept Octobre mil-huit-cent-septante-deux  
à été célébré le mariage promis

N<sup>o</sup> 4

RoCHAT-RoCHAT.

Entre

Auguste Ernest Samuel RoCHAT	Et Méry Céline RoCHAT
filS de Auguste Louis Moÿse	filLe de feu Pierre Moÿse Édouard
et de Fanchette Augustine née RoCHAT	et de Louise Julie née RoCHAT, la veuve
de l'Abbaye	du Lieu
domicilié au Pont	domiciliée aux Charbonnières
agé de vingt-quatre ans.	agée de vingt ans.

Cémoius

Auguste Louis Moÿse RoCHAT, père du mari  
Marc Louis RoCHAT, oncle maternel du mari

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu  
des actes de naissance des époux, des bans de mariage publiés sans opposition  
dans les paroisses du Lieu et de l'Abbaye, et du consentement donné par  
Messieurs le pasteur Potret, de l'Abbaye, et du consentement de la mère  
de l'épouse mineure, lesquelles pièces sont déposées aux archives de la  
cure de Cuarnend.

H. P. D. J. P.

Chappuis  
Hubert

Le dix-neuf Novembre mil huit cent septante deux, j'ai donné mon  
consentement à ce que le mariage de François Henri Chappuis, domicilié à  
Cuarnend et bourgeois de Cuarnend, et de Marie Henriette Hubert, de Passy-  
figny, domiciliée à Cuarnend, soit célébré dans la paroisse de Morgez.

H. P. D. J. P.



## DE LA PAROISSE de Cuarnens.

Le vingt-neuf Novembre mil-huit-cent septante-deux  
a été célébré le mariage promis

N° 5

Cruchon-Desponds

David Cruchon  
fils de Pierre Cruchon  
et de feu Jeanne Louise, née Braillard, sa femme  
de Berchies  
domicilié à Coddonay  
agé de vingt-cinq ans

Entre

Et Louise Julie Constance Desponds  
fille de Louis Henri Desponds  
et de Jeanne Louise Françoise, née Bourcaud, sa femme  
de Coddonay et de Lullyerij  
domiciliée à Coddonay  
agée de vingt-six ans.

Témoins

Edouard Desponds, domicilié à Coddonay  
Elise Desponds, femme du témoin.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu  
des actes de naissance des époux, des bans de mariage publiés sans  
opposition dans les paroisses de Berchies, de Coddonay et de Cuarnens, du  
consentement donné par Monsieur le pasteur Liaudun, de Coddonay, lesduelles  
pièces sont déposées aux archives de la cure de Cuarnens.

H. P. D. J. P.

Duvanneij  
Jacot

Le neuf Juin mil huit cent soixante-treize, j'ai donné mon consente-  
ment à ce que le mariage des époux Jean Louis Rodolphe Duvanneij,  
de Chavannes sur le Veillon, et de Louise Jacot, d'Eschichens, soit célébré  
dans la paroisse de Eschichens.

H. P. D. J. P.







## DE LA PAROISSE de Cuarnens.

Le *mil-huit-cent*  
a été célébré le mariage promis

N<sup>o</sup>

Entre

Et

fils de

fille de

et de

et de

d

d

domicilié

domiciliée

agé de

agée de

Cémoins

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu

1<sup>o</sup> Considérant que le mari Charles François Jules Courvoisier a frappé sa femme, qu'il l'a injurié, et qu'elle a été obligée de quitter le domicile conjugal,

2<sup>o</sup> Qu'il l'a quittée depuis environ une année pour aller à Genève, et qu'il ne lui fournit aucun moyen d'existence,

3<sup>o</sup> Que ces faits sont de l'espèce de ceux mentionnés à l'article 129 du Code civil;

le Tribunal

jugant par défaut accorde le divorce demandé par Marie Sophie Courvoisier, née Junod.

Les liens du mariage célébré le vingt-deux Novembre mil huit cent soixante-trois dans le temple d'Uchy, entre Courvoisier Charles François Jules, fils de Jean Louis Charles et de Louise Françoise née Berger, sa femme, de Chavannes sur le Veysron, et Marie Sophie née Junod, fille de Florian Joseph Junod et de Charlotte, née Courvoisier sa femme, de Sainte-Goy, sont dissous par le divorce, en vertu de l'article 129 du Code civil. — Les conclusions de la demanderesse lui sont accordées et le défendeur condamné aux frais.

Le Président  
(Signé) Henri Gaulis.

Le Greffier  
(Signé) J. J. J. J.

Atteste: H. P. J. J.



## REGISTRE DES MARIAGES

Le vingt-deux Avril mil-huit-cent-soixante-troize  
à été célébré le mariage promis

N<sup>o</sup> 4  
Williamy  
Schöpfer

Entre  
Henri Williamy  
fils de François Emmanuel  
et de Louise Françoise née Meylan  
d'Outens  
domicilié à Outens  
agé de trente-cinq ans neuf mois

Et Jeanne Rodalie Schöpfer  
fille de Henri Louis Schöpfer  
et de Jeanne Louise Françoise née Falquet  
de Lauenen, canton de Berne  
domiciliée à Chevilly  
agé de trente-cinq ans.

## Cémoius

Jaquet Meangi de Cuarnens.  
Georges Samuel Dumauthioz de Cuarnens.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu  
des actes de naissance des époux, des bans de mariage publiés sans opposition dans  
les paroisses d'Outens, de Lauenen et de Cuarnens, livres qui sont déposés aux  
archives de la cure de Cuarnens.

H. P. Schmid

Serez  
Braisant

Le sept Août mil huit cent soixante-troize, j'ai donné mon contentement à  
ce que le mariage de Marie Pierre Serez, de Chedalles et Maracon, domicilié à  
Chevilly, et de Louise Susanne Braissant, de Chevilly, y domiciliée, soit célébré  
dans le temple d'Outens.

H. P. Schmid



## DE LA PAROISSE de Cuarnens.

Le seize Mai mil-huit-cent-soixante-trois  
a été célébré le mariage promis

N° 8

Roy  
Gerbillat

Entre  
Emile Louis Roy  
fils de Pierre Alexandre  
et de Suzanne Penny née Truan  
de Premet  
domicilié à la Couvère (commune de l'Isle)  
agé de vingt-deux ans.

Et Henriette Gerbillat  
fille de Simon  
et de Françoise née Chappuis  
d'origine française  
domiciliée à Cuarnens  
agée de vingt-un an huit mois

## Général

Jacques Mauge de Cuarnens  
François Mauge de Cuarnens

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu  
des actes de naissance des époux, des bans de mariage publiés sans opposition  
dans les paroisses de Romainmotier, l'Isle et Cuarnens, et du contentement des  
père et de la mère de l'époux mineur, pièces qui sont déposées aux archives  
de la cure de Cuarnens.

H. Pache

Lugeon  
Pache

Le vingt-sept Décembre mil-huit-cent-soixante-trois j'ai donné mon  
consentement à ce que le mariage de Henri Samuel Lugeon de  
Chevilly, domicilié et de Elise Pache de Bournens, y domiciliée  
soit célébré dans le temple de Sullens.

H. Pache



# REGISTRE DES MARIAGES

Le dix-sept Mai mil-huit-cent-soixante-trois  
à été célébré le mariage promis

N<sup>o</sup> 9

Baudat  
Noettral

Entre

Antoine Louis Baudat  
fils de Jean Louis Baudat  
et de Jeanne née Vullien  
de l'Isle  
domicilié à la Coude (commune de l'Isle)  
agé de trente-huit ans sept mois.

Et Henriette Alberline Noettral  
fille de Louis Elie  
et de Marianne née Bonzon  
de Cuarnens, Apples et Yens  
domiciliée à Morges  
agée de vingt-deux ans sept mois.

Cémoins

Louis Mangé de Cuarnens  
François Buge de Cuarnens

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu  
des actes de naissance des époux, des bans de mariage publiés sans opposition  
dans les paroisses d'Apples, St Lierre, l'Isle, Morges et Cuarnens, du consente-  
ment du père et de la mère de l'épouse mineure, du consentement donné par le  
pasteur Du Mont de l'Isle, pièces qui sont déposées aux archives de la cure  
de Cuarnens.

H. P. Aubert

Bovey  
Aubert.

Le seize Avril mil huit cent soixante-quatorze j'ai donné mon consente-  
ment à ce que le mariage de Antoine Louis Gabriel Bovey de  
Cheseaux et de Cuarnens, domicilié à Cuarnens et de Jeanne Hen-  
riette Aubert de Moiry, y domiciliée, soit célébré dans la paroisse de  
Promainmotier.

H. P. Aubert



## DE LA PAROISSE de Cuarnens

Le dix-huit juillet mil-huit-cent-soixante-treize  
a été célébré le mariage promis

N° 10

Golay  
Rochat

Alfred Samuel Golay  
fils de feu Charles Philippe  
et de Susanne Jenny Melanie Rochat  
du Lieu et du Sentier  
domicilié aux Charbonnières  
agé de vingt-dix ans

Entre

Et Julie Méry Rochat  
fille de Henri Frédéric Samuel  
et de Lizette Marianne née Rochat  
du Lieu et de l'Abbaye  
domiciliée aux Charbonnières  
agée de vingt-sept ans huit mois.

Témoins

Jacques Mange de Cuarnens

François Mange de Cuarnens

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu  
des actes de naissance des époux, des bans de mariage publiés dans  
opposition dans les paroisses du Lieu, du Sentier et de l'Abbaye, du consen-  
tement donné par le pasteur suffragant Rod du Lieu, pièces qui sont déposées  
aux archives de la cure de Cuarnens.

H. P. Rochat

Le vingt-cinq Mai mil-huit-cent-soixante-quatorze j'ai donné mon con-  
sentement à ce que le mariage de Charles François Bovey de  
Cheseaux et de Cuarnens domicilié à Cuarnens et de Jenny Fran-  
çoise Mange de Rougemont et de Cuarnens, domiciliée  
à Cuarnens, soit célébré dans la paroisse de Bière.

H. P. Rochat

Bovey  
Mange



REGISTRE DES MARIAGES

Le cinq Decembre mil-huit-cent-soixante-trois  
à été célébré le mariage promis

N° 11

Freymond

Magnin

Entre

Daniel Henri Freymond  
fils de feu Charles François Freymond  
et de Louise Henriette née Laquetet sa femme  
de Montreuil  
y domicilié  
agé de vingt-six ans

Et Rosine Jenny Magnin  
fille de feu François Samuel Magnin  
et de saive Françoise née Magnin  
de Montreuil  
y domiciliée  
agée de vingt-trois ans et trois mois

Cémoins

Yves Benz De Ciamens  
François Benz De Ciamens

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu  
des acts de naissance de l'époux de l'épouse de leurs de mariages publics sans  
opposition dans la paroisse de St. Etienne, du consentement de l'officier  
de l'état civil de St. Etienne qui sont déposés aux archives de la cure de Ciamens

H. J. Schaub

Officier  
Vernez

Le dix-huit Août mil huit cent soixante quatre, j'ai donné  
mon consentement à ce que le mariage de Christian Offeller de Prothen-  
bach (Canton de Berne) domicilié à Chavannes sur le Veyron et de  
Louise Vernez de Villars-Bramiard, domiciliée à Chavannes  
sur le Veyron soit célébré dans la paroisse de Vuillerens.

H. J. Schaub



## DE LA PAROISSE de Cuarnens.

Le sept Avril mil-huit-cent-soixante-quatre  
a été célébré le mariage promis

Entre

N° 12

Guignard  
Cart

Jules Louis Guignard Et Folicie Cart  
fils de Henri Auguste Guignard fille de David Frédéric Cart  
et de Louise Eugène née Cart sa femme et de Philippine née Cart  
au Chenit au Lieu  
domicilié au Lieu domiciliée au Lieu  
agé de vingt-deux ans et dix mois agée de vingt-deux ans et onze mois

Cémoins

Jerques Mange de Cuarnens  
François Mange de Cuarnens

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu  
des actes de naissance des époux, des bans de mariage publiés sans  
opposition dans les paroisses du Chenit et du Lieu, du consente-  
ment du père et de la mère de l'époux mineur, du consente-  
ment du père et de la mère de l'épouse mineure, du consen-  
tement donné par le pasteur Peyrollaz du Lieu, pièces dé-  
posées aux archives de la cure de Cuarnens.

Vulliamy  
Meylan

Le vingt quatre Octobre mil-huit-cent-soixante-quatre  
j'ai donné mon consentement à ce que le mariage de Jean Vul-  
liamy d'Olbeus, domicilié à Moiry et de Lina Meylan, de  
Moiry, y domiciliée, soit célébré dans la paroisse de Romand  
moiry.



REGISTRE DES MARIAGES

Le cinq Juin mil-huit-cent-soixante-quatorze  
à été célébré le mariage promis

N° 13

Chanson  
Corme

Entre

Charles Louis Chanson  
fils de Jean Jacques Chanson  
et de Louise <sup>Faillat, sa femme</sup> Frédérique Henriette  
de Moiry  
y domicilié  
age de trente six ans

Et Marie Louise Rose Corme  
fille de Jean Louis Porchet  
et de Louise Marie <sup>Bailan, sa femme</sup> Charlotte  
de Puidoux  
domiciliée à Moiry  
agée de trente deux ans  
veuve en premières noces de Fran-  
çois Louis Corme

Cémoins

Jacques Mange de Cuarnens  
François Mange de Cuarnens

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu  
des actes de naissances des époux, des bans de mariage publiés sans op-  
position dans les paroisses de Cuarnens et de Puidoux (Chambres), de  
l'acte de décès du premier mari de l'épouse, lesquelles pièces sont depo-  
sées aux archives de la cure.

H. Porchet

Lugeon  
Bredaz

Le vingt-cinq Octobre mil-huit-cent-soixante-quatorze, j'ai  
donné mon consentement à ce que le mariage de Charles Victor Louis Lugeon de  
Chevilly y domicilié et de Louise Henriette Françoise Bredaz de Chevilly  
y domiciliée soit célébré dans la paroisse de Dailheus.

H. Porchet

Gardin  
Clément

Le vingt-cinq Octobre mil-huit-cent-soixante-quatorze, j'ai donné mon  
consentement à ce que le mariage de Jean Henri Gardin de Chevilly, y domicilié  
et de Louise Henriette Clément de l'Isle et de Cuarnens, domiciliée à La Chaum  
soit célébré dans la paroisse de Cossonay.

H. Porchet



DE LA PAROISSE de Cuarnens

Le six Juin mil-huit-cent-soixante-quatorze a été célébré le mariage promis

N° 14  
Chanson  
De Collogny

Entre

Francois Louis Chanson fils de Manuel Francois Rodolphe Chanson et de Jeanne Sabine Françoise née de Moiry y domicilié âgé de trente-deux ans	Et	Henriette De Collogny fille de Jean Francois De Collogny et de Marie Louise née Chanson sa femme de Moiry, Apples et Reverolle domiciliée à Moiry âgée de vingt-six ans.
--	----	---

Cémoius

Francois Immanuel Chanson de Moiry  
Constant Pottet de Pampigny

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu des bans de mariage publiés sans opposition dans les paroisses de Cuarnens et de Apples (les actes de naissance des deux époux étant visés au registre de la paroisse).

*[Signature]*

Paschoud  
Meystre

Le vingt-huit Octobre mil-huit-cent-soixante-quatorze j'ai donné mon consentement à ce que le mariage de Charles Marc Henri Paschoud de Lutry et de Villetta, domicilié à Cuarnens, et de Stephanie Constante Meystre, de Fhierrens, domiciliée à Lausanne soit célébré dans la paroisse de Lausanne.

*[Signature]*



REGISTRE DES MARIAGES

Le dix huit Décembre mil-huit-cent-soixante-quatre  
à été célébré le mariage promis

N° 15  
Dumauthioz  
Perret

Entre

Marc Louis Ami Dumauthioz  
fils de Gabriel Dumauthioz  
et de Jeanne Susanne <sup>sa femme</sup> née De la cretaz  
de Cuarnens  
y domicilié  
agé de vingt trois ans

Et Marie Perret  
fille de David Jean Pierre Perret  
et de Delphine née Rossel sa femme  
d'Essertins  
domiciliée à Cuarnens  
agée de vingt ans.

Cémoins

Jacques Mange de Cuarnens.  
François Mange de Cuarnens.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu  
de l'acte de naissance de l'époux (celui de l'épouse étant inscrit au registre  
de la paroisse) des bans de mariage publiés sans opposition dans les pa-  
roisses de Cuarnens et de Virarrens et du consentement donné par le  
père et la mère de l'épouse mineure, pièces qui sont déposés aux ar-  
chives de la cure de Cuarnens.

J. Perret



## DE LA PAROISSE de Cuarnens

Le quatre Mars mil-huit-cent-soixante-quinze  
a été célébré le mariage promis

N° 16

RoCHAT

RoCHAT

Elie RoCHAT  
fils de Marc Frédéric RoCHAT  
et de Louise Susette né <sup>sa femme</sup> Beauvict  
du Lieu  
domicilié aux Charbonnières  
agé de vingt-un ans et six mois

Entre

Et Lucie Fanny Mélanie RoCHAT  
fille de Edouard Jacques Jules RoCHAT  
et de Julie Fanny Thérèse <sup>sa femme</sup> né RoCHAT  
du Lieu et de l'Abbaye  
domiciliée aux Charbonnières  
agée de vingt-un ans et quatre mois

Cémoins

Jacques Mange de Cuarnens  
François Mange de Cuarnens

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu  
des actes de naissances des époux, des banns de mariage publiés dans  
les paroisses du Lieu et de l'Abbaye, sans opposition, du consentement  
du père de l'époux mineur, du consentement du père et de la mère  
de l'épouse mineure, du consentement donné par le pasteur du  
Lieu, Peyrolles, pièces qui sont déposées aux archives de la cure de  
Cuarnens.

H. RoCHAT



## REGISTRE DES MARIAGES

Le quinze Aôut mil-huit-cent-soixante-quinze  
à été célébré le mariage promis

N<sup>o</sup> 17  
Mottier  
Dépraz

Entre

<p>Henri Louis Mottier fils de feu David François Mottier et de Constance née Rochat, sa femme de Château d'Oex domicilié au Lieu agé de trente un ans et un mois</p>	<p>Et Fanny Adèle Dépraz fille de Philippe Frédéric Dépraz et de Louise Fanny ime Guignard du Lieu y domiciliée agée de vingt ans et un mois.</p>
---	---

Cémoins

Jacques Mange de Cuarnens  
François Mange de Cuarnens.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu  
des actes de naissances des époux, des bans de mariage publiés sans opposi-  
tion dans les paroisses de Château d'Oex et du Lieu, du consentement donné  
par le père et la mère de l'épouse mineure et du consentement donné par le  
pasteur Peyrollet, du Lieu, lesquelles pièces sont déposées aux archives de la  
cure de Cuarnens.

*[Signature]*



DE LA PAROISSE de Guarneus

Le vingt-trois Avril mil-huit-cent-soixante-quinze  
a été célébré le mariage promis

N° 18

Braissant  
Bredaz

Entre

Marc François Braissant	Et Henriette Fanny Bredaz
Ernest fils de Auguste Antoine Frédéric Henri	fille de défunt Jean François Henri
et de Louise Alexandrine née Genet	et de Fanny Amélie née Bredaz
de Chevilly	de Chevilly
domicilié à Orbe	y domiciliée
agé de vingt-sept ans	agée de vingt-un ans et sept mois

témoins

Samuel Lugeon de Chevilly  
Louis Fleury de Chevilly

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu  
des bans de mariage publiés sans opposition dans les paroisses d'Orbe et de  
Guarneus - Chevilly, du consentement donné par la mère de l'épouse mineure  
(les actes de naissance de l'époux et de l'épouse étant inscrits au registre  
de la paroisse), pièces qui sont déposées aux archives de la cure.

*[Signature]*



## REGISTRE DES MARIAGES

Le *vingt-huit Mai* mil-huit-cent-vingt-cinq  
à été célébré le mariage promis

N<sup>o</sup> 19  
Meylan  
Golay

Entre

<p><i>Jules César Meylan</i> fils de <i>Henri Philippe Constant Meylan</i> et de <i>Jélie Pauline</i> née <i>Meylan</i>, épouse du <i>Lieu</i> domicilié au <i>Lechey</i> agé de <i>vingt deux ans et trois mois</i></p>	<p>Et <i>Loire Elisa Golay</i> fille de <i>Louis Donard Eugène Golay</i> et de <i>Elie Juny</i> née <i>Cast</i>, sa femme du <i>Chéint</i> domiciliée au <i>Sentier</i> agée de <i>vingt trois ans</i></p>
--	--

Cémoins

*Jacques Mange de Euarneus*  
*François Mange de Euarneus*

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu  
des actes de naissances des époux, des bans de mariage publiés sans opposition  
dans les paroisses du *Lieu* et du *Sentier*, du consentement de la mère de l'époux  
mineur, du consentement du tuteur de l'épouse mineure et du consentement  
du pasteur *Peyrollet* du *Lieu*, lesquelles pièces sont déposées aux archives  
de la cure.

*J. Golay*



## DE LA PAROISSE de Cuarnens

Le huit Juin mil-huit-cent soixante quinze  
a été célébré le mariage promis

N° 20  
Gaillard  
Dupuis

Entre

Louis Frédéric Gaillard  
fils de François Isaac Gaillard  
et de Marie née Monnier, sa femme  
de Moiry  
y domicilié  
agé de vingt-quatre ans et deux mois

Et Marie Jeuny Louise Charlotte Dupuis  
fille de Jean Henri Samuel Dupuis  
et de Elise Jeanne Henriette, née Eugny  
de Aubray  
domiciliée à Aubonne  
agée de vingt trois ans et un mois

Témoins

Jacques Mange de Cuarnens  
François Mange de Cuarnens.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu  
de l'acte de naissance de l'époux (celui de l'épouse étant inscrit au registre  
de la paroisse, des bans de mariage publiés sans opposition dans les paroisses  
d'Aubonne, de Gimel et de Cuarnens, du consentement de la mère de l'é-  
pouse mineure, lesquelles pièces sont déposées aux archives de la cure de Cuarnens.

J. P. P.



## REGISTRE DES MARIAGES

Le six Juillet mil-huit-cent-soixante-quinze  
 Le Juge de Paix de canton de Passonay a procédé à la maison communale de Passonay à la  
 célébration du mariage promis

N° 21  
 Wenger  
 Duvauney

Entre

Frédéric Wenger	Et Jeannette Charlotte Duvauney
fils de Christian Wenger	fille de Louis Henri Duvauney
et de défunte Marguerite née <sup>Jeune</sup> Pösch, m	et de Lumme Galine <sup>sa femme</sup> née Pösch
de Grogelen, canton de Berne	de Chavannes sur le Veysor
domicilié à Chavannes sur le Veysor	y domiciliée
age de vingt ans et huit mois	agée de dix huit ans et onze mois

Cémoins

François Meathey  
 Charles Girard

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu  
 des actes de naissances des deux époux (celui de l'épouse est inscrit au regi-  
 tre de la paroisse) des bans de mariage publiés sans opposition dans les  
 paroisses de Cuarnens, Passonay et Grogelen, canton de Berne, du consen-  
 tement du père de l'épouse mineur, du consentement du père et de la mère  
 de l'épouse mineur, du permis de mariage délivré par le Département de  
 Justice et Police, lesquelles pièces ont été déposées aux archives de la cure avec  
 l'extrait du registre des mariages célébrés par le Juge de Paix.

H. P. L. J.



## DE LA PAROISSE de Cuarnens

Le six Août mil-huit-cent soixante-quinze  
a été célébré le mariage promis

N° 22

Bonzon  
Piquet

Entre  
Justave Bonzon  
fils de Charles Louis Bonzon  
et de Rose Laure Gabrielle nee <sup>12a fille</sup> Vindays  
de Pompaes  
domicilié à Cossonay  
agé de vingt-cinq ans et six mois

Et Fémy Caroline Piquet  
fille de Jean Gabriel Piquet  
et de Suzanne Marie nee <sup>seconde</sup> Change, <sup>sa</sup>  
de Cuarnens  
y domiciliée  
agée de vingt-trois ans et six mois

## Témoins

Enite Huguenin de Cossonay  
Arthur Dony de Cossonay.

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu  
de l'acte de naissance de l'époux (celui de l'épouse étant inscrit au  
registre de la paroisse), des bans de mariage publiés sans opposition dans  
les paroisses de Cossonay, la Serra et Cuarnens, lesquelles pièces  
ont été déposés aux archives de la Cure. *H. P. [Signature]*

Braisant  
Destréit

Le trente Juillet mil huit cent soixante-quinze j'ai donné mon con-  
sentement à ce que le mariage de Adolphe Louis Henri Braisant, de  
Chevilly, y domicilié et de Elise Julia Destréit de Perroy, domiciliée à  
Féchy soit célébré dans la paroisse d'Aubarn. *H. P. [Signature]*



REGISTRE DES MARIAGES

Le vingt huit mil-huit-cent-soixante quinze  
à été célébré le mariage promis

N° 23  
Clerc  
Ramel

Entre

Pierre Joseph Clerc	Et Fanny Andrette Ramel
fils de Henri (fils d'Henri) Clerc	fille de Jean Louis Ramel
et de Marie Marguerite <sup>sa femme</sup> ni Moynet	et de Jeanne Marianne <sup>sa femme</sup> nie Stéphan
de Boffleus	de Chevilly et de Moroy
domicilié à Crozy	domiciliée à Moroy
agé de trente-sept ans et cinq mois	agée de trente ans

témoins

Alfred Lorente de Baltaignes  
François Baumert de Charornay

La célébration de ce mariage a eu lieu sur le vu  
de l'acte de naissance de l'époux (celui de l'épouse étant inscrit au  
registre de la paroisse) des bans de mariage publiés sans opposition dans  
les paroisses de Romainmôtier et de Cuarnen, pièces qui sont déposées  
aux archives de la cure.

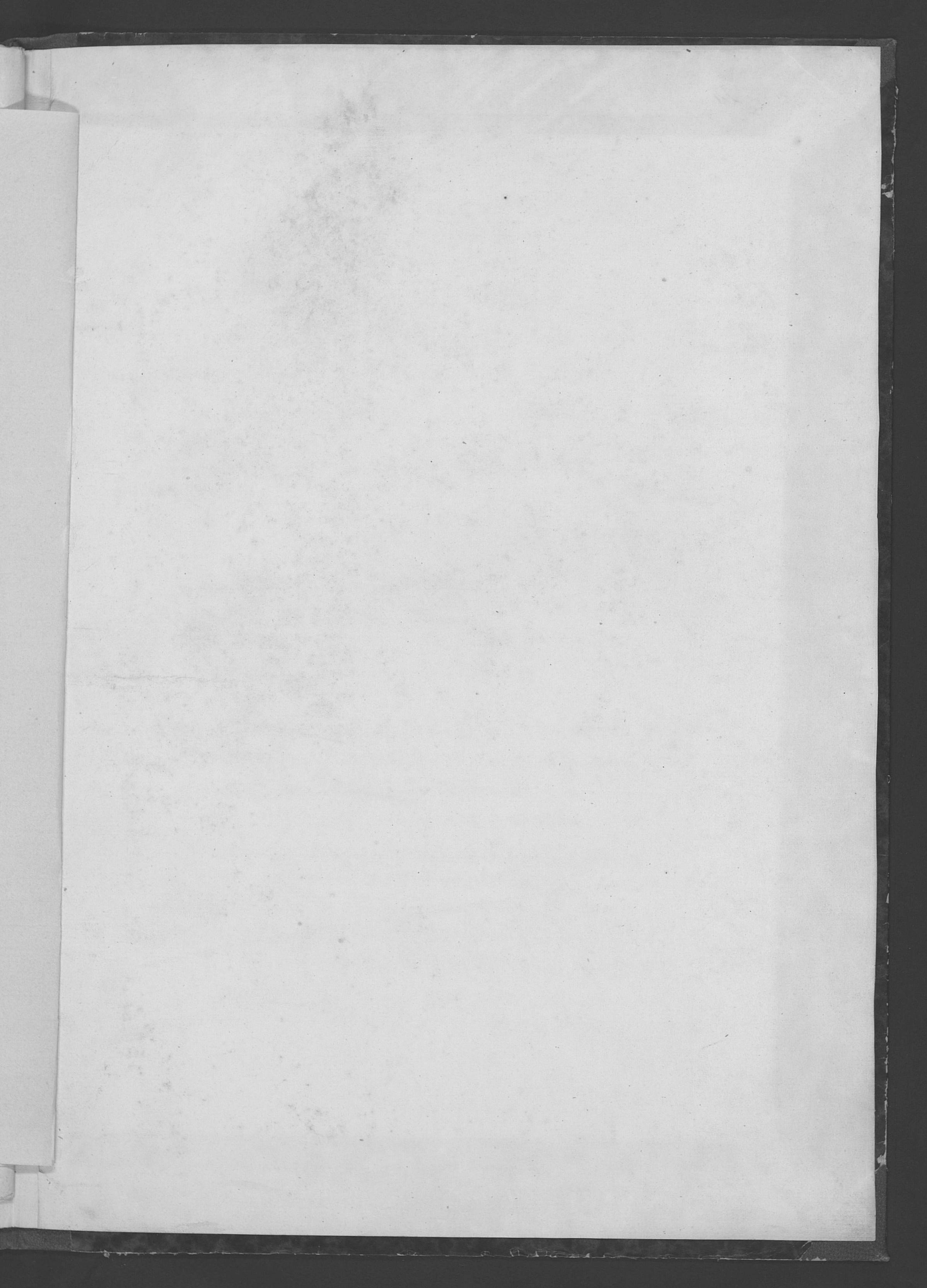
*[Signature]*

Cloux  
Tayot

Le vingt trois Décembre mil huit cent soixante quinze, j'ai donné mon  
consentement à ce que le mariage de Louis Henri Cloux de l'Esle, domicilié à  
Chevilly et de Louise Henriette Tayot d'Hermanches et de Monden, domiciliée à  
Chevilly, soit célébré dans le temple de Mer.

Clayton le 31 Décembre 1875, au vu de la présente *[Signature]*  
non vérifié, et en vertu de la loi de la Justice par le Grand Vicaire  
de cette de Vaud le 8 novembre 1875 en exécution de l'arrêté de l'Evêque du 24  
Decembre 1874 sur le tenue des Registres de l'Esle a été fait par moi soussigné  
Député des Registres de Cuarnen *[Signature]*







Ec

Qu

M A

16

31 Dec

18



**B.**

1871. Bovey - Isely. 1.  
 1873. Baudat - Mettral. 10.  
 1875. Braissant - Bredaz. 19.  
 1875. Bonzon - Piquet 23.

**L.**

1873. Longchamp - Freymond 3.

**M.**

1875. Mottier - Dépraz. 18.  
 1875. Meylan - Golay. 20

**C.**

1871. Chanson - Mermoud. 1.  
 1871. Chappuis - Payer 2.  
 1872. Chanson - Bicole. 3.  
 1872. Cuchon - Desponds. 5.  
 1872. Courvoisier - Jimod 6.  
 1874. Chanson - DeCollogny 15.  
 1875. Clerc - Ramel 24.  
 1875. Cloux - Jayet 24.

**R.**

1871. Raymond - Bourgeois 1.  
 1871. Rochat - Kibli. 2.  
 1872. Rochat - Rochat 3.  
 1872. Rochat - Rochat. 4.  
 1873. Roy - Gerbillat. 9.  
 1875. Rochat - Rochat 17

**D.**

1872. David - Monachon 2.  
 1874. Dumauthioz - Perret. 16

**F.**

1873. Freymond - Magnin 12.

**V.**

1873. Vulliamy - Schopfer 8.  
 1875. Wenger - Duwamey. 22.

**G.**

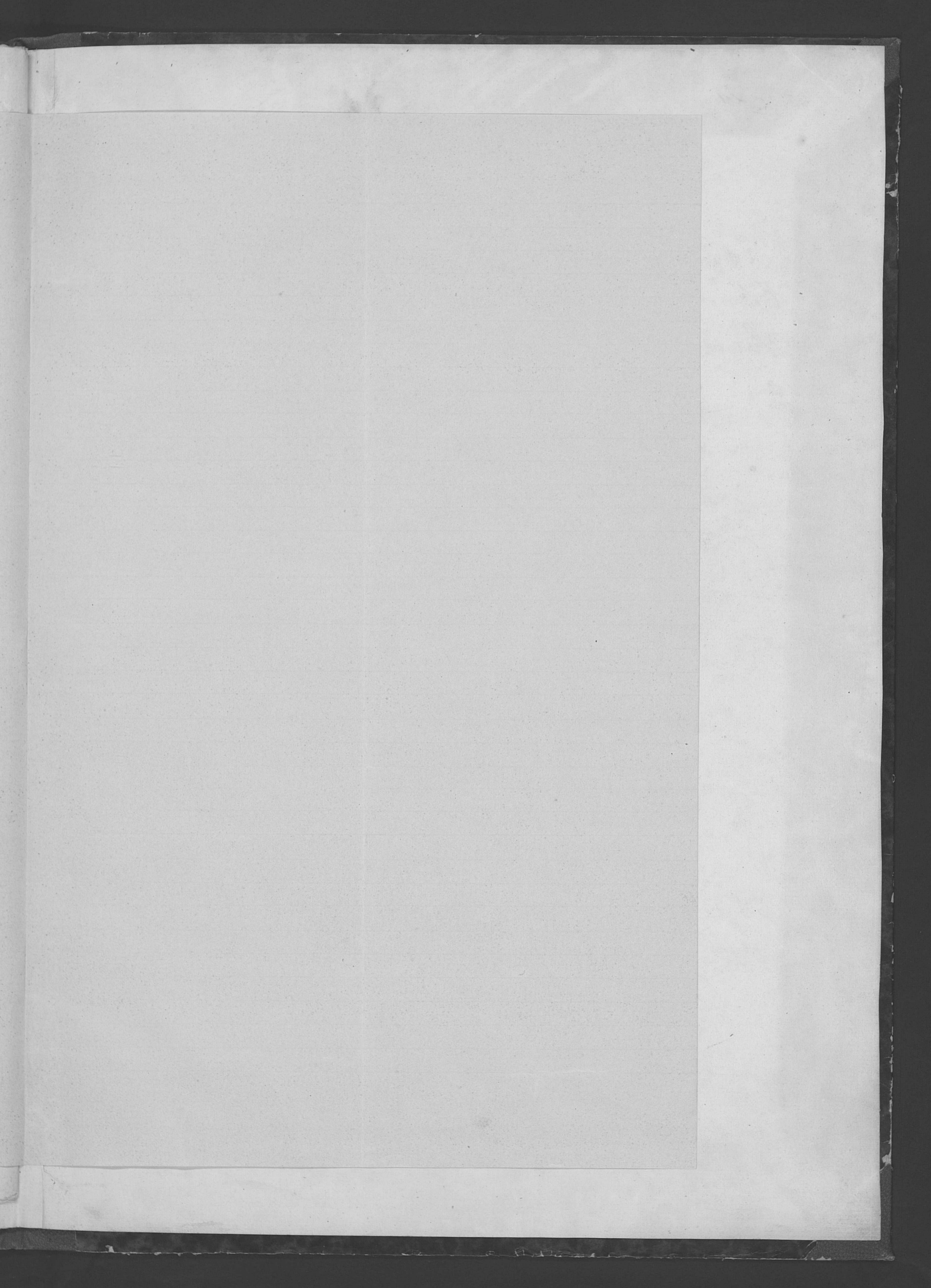
1871. Gleyre - Chanson 1.  
 1873. Golay - Rochat 11.  
 1874. Gfeller - Vernez. 12.  
 1874. Guignard - Cart 13.  
 1875. Gaillard - Dupuis. 21.



N<sup>o</sup> 23  
Clerc  
Rames

Clour  
Tayst.







N<sup>o</sup> 23  
Clere  
Rames

Clere  
Tayet